

## **ZONE DE POLICE VESDRE**

*www.policevesdre.be*



# **Police**

**Zone Vesdre**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

---

**Dossier traité par : Eric PISCART – Consultant en communication  
Zone de Police Vesdre – 0494/501 774**

Verviers, le 23 juin 2016

### **TRAVAUX SUR LE VIADUC D'ENSIVAL A VERVIERS**

Des travaux de sécurisation et de réfection vont être réalisés sur le Pont d'autoroute d'Ensival à Verviers (autoroute E42 Prüm – Battice).

Ce chantier connaîtra deux phases, avec une importante répercussion sur la mobilité puisque la rue des Etangs et la rue des Carrières seront notamment impactées !

#### **Première phase – 01/07 au 15/07/2016**

Durant la première phase des travaux, la rue des Etangs dans ses sens montant et descendant sera fermée à la circulation. Il s'agit des quatre bandes de circulation situées sous le pont d'autoroute d'Ensival.

Seul l'accès à l'entrée d'autoroute N°6 en direction de Prüm/Theux/Spa sera possible, mais **UNIQUEMENT** pour les usagers venant de la rue des Carrières, de l'autoroute (sortie Heusy) ou d'Ensival via la bretelle d'accès, soit les usagers qui montent la rue des Etangs.

Des déviations seront mises en place :

- Pour les usagers de la route venant du rond-point du centre hospitalier, la circulation sera déviée via l'avenue Peltzer, rue de Liège, rue d'Anvers, Place de l'Yser, rue de Bruxelles, Place de la Victoire.
- Pour les usagers de la route venant du rond-point Kermadec, la circulation sera déviée via la rue d'Ensival et/ou via la rue des Déportés, Place de l'Yser, rue de Bruxelles, Place de la Victoire.

La sortie d'autoroute N°6 (Heusy) située rue des Carrières restera ouverte.

## **Seconde phase – 01/08 au 19/08/2016**

Durant la seconde phase de travaux, les modalités de circulation relative à la rue des Etangs lors de la première phase resteront d'application.

La rue des Carrières sera interdite à la circulation en excepté circulation locale et en voie sans issue depuis le rond-point Kermadec. Une déviation sera mise en place via la rue d'Ensival, la place de la Victoire et la rue de Bruxelles.

La rue des Déportés dans son tronçon entre la rue Rogier et la rue des Etangs sera interdite à la circulation, en excepté circulation locale en voie sans issue, en venant de la Place de l'Yser. La circulation sera déviée via la rue Rogier, la rue de Liège et l'avenue Peltzer.

Pour les usagers venant de la sortie N°6 de l'autoroute (sortie Heusy) ou d'Ensival via la bretelle d'accès, il ne sera pas possible de tourner à gauche vers la rue des Carrières.

« Nous nous attendons à d'importants problèmes de mobilité durant ces travaux. D'autant que l'entrée d'autoroute vers Battice située avenue Peltzer, est également fermée » précise Fabian Defawes, conseiller en mobilité de la Zone Vesdre « il faut absolument que les usagers de la route modifient leurs itinéraires. Une des meilleures options consiste à aller prendre l'autoroute au Laboru. Il ne faut se rendre dans les rues situées aux alentours des travaux que si cela est nécessaire. Comme par exemple, aller dans un commerce ou rendre visite à un riverain. Si jamais un usager devait être pris dans des ralentissements, les maîtres-mots restent patience et courtoisie ».